



Bulletin communal officiel  
Juin 2020  
[www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

# Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 149



**Le déconfinement  
se poursuit** → PAGE 3



**Plaine de  
vacances communale**  
→ PAGE 4



**Retrouvez  
vos maraîchers**  
→ PAGE 5



**Une programmation  
culturelle estivale**  
→ PAGE 6



**Concours  
Façades fleuries**  
→ PAGE 15



# Rapport d'activités 2019 des sanctions administratives

**Le Fonctionnaire sanctionnateur de la Ville a présenté ce rapport au Conseil communal du 25 mai. La lutte contre les dépôts de déchets et les atteintes à la voirie communale sont au centre des préoccupations.**

## Incivilités

En 2019, 468 dossiers de sanctions administratives ont été ouverts concernant des incivilités portant atteinte à la tranquillité, propreté et sécurité publiques. Cette augmentation de 17 % est directement liée à la désignation de 5 nouveaux agents constatateurs en 2018.

Les atteintes à la propreté publique, principalement le non-respect des modalités de collecte des déchets ménagers, sont les infractions les plus représentées. Combinées avec les infractions environnementales, exclusivement des dépôts sauvages, elles totalisent près de 50 % de la verbalisation.

Les atteintes à la voirie communale affichent la progression la plus importante avec près de 10 fois plus d'infractions constatées. L'action répressive menée par l'agent constatateur du service Mobilité affecté en février 2019 pour maintenir la sécurité des voiries communales n'a donc pas tardé à porter ses fruits.

Le montant des droits constatés a augmenté de 187 % en raison du montant plus élevé des amendes infligées pour les infractions relatives à la voirie communale et à l'environnement.

## Médiation

L'année 2019 est à nouveau marquée par une augmentation du nombre de dossiers transmis au service de médiation (241 dossiers, soit une augmentation de 32% par rapport à l'année 2018), ce qui traduit la confiance accordée par le Fonctionnaire sanctionnateur au processus. La médiation permet au contrevenant de faire face à ses responsabilités, tout en donnant la parole à la personne lésée par l'infraction. Elle contribue aussi à apaiser les conflits, à rétablir des liens entre les citoyens et à créer un dialogue avec l'autorité publique.

## Arrêt et stationnement

Au total, 3.272 procès-verbaux pour infractions en matière d'arrêt et de stationnement ont été transmis au Fonctionnaire sanctionnateur, soit 25 % de plus que l'année précédente. Parmi ceux-ci, plus de 3/4 ont été établis pour des infractions du 1<sup>er</sup> degré (signaux E1 à E9). On dénombre également 832 procès-verbaux rédigés pour des infractions du second degré (principalement des stationnements sur les trottoirs). Le montant des droits constatés s'élèvent à 198.049€, dont 88 % ont été perçus. Un huissier a été chargé de récupérer les sommes impayées après rappel pour 293 dossiers.

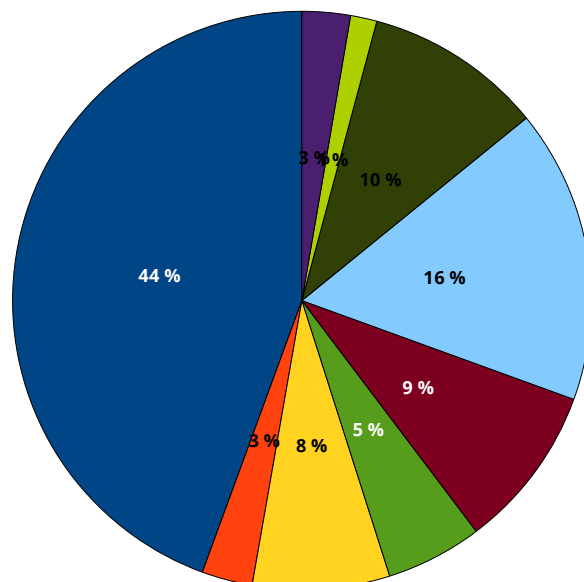
■ Pierre HUART, Bourgmestre

## SOMMAIRE

- 3** Le déconfinement progressif continue
- 4** Aires de jeux  
Plaine de vacances communale
- 5** Marchés  
Nouveaux commerces
- 6** Culture
- 7** Services communaux accessible  
Enquête publique
- 8** Tribunes politiques
- 10** Conseil communal
- 12** Compte 2019 & MB n°1
- 13** Finances : impact de la covid-19  
CPAS
- 14-15** In memoriam  
Frelons asiatiques  
Energie
- 16** Etat civil - Pharmacies

## Répartition des incivilités sanctionnées administrativement

- Propreté publique
- Tranquillité publique
- Sécurité publique
- Animaux
- Horeca
- Atteintes aux biens et aux personnes
- Voirie communale
- Environnement
- Consommation d'alcool sur la VP



# Le déconfinement progressif se poursuit

COVID-19

Sur base de l'avis des experts, le Conseil National de Sécurité a validé le passage à la phase 3 du plan de déconfinement depuis le 8 juin.

Grâce aux efforts de chacun.e, la liberté redevient la règle, les interdictions l'exception.

Continuons, montrons du civisme et de la solidarité, évitons une nouvelle vague de contamination !

Nous devons apprendre à vivre avec le coronavirus responsable de la Covid-19.

## Six règles d'or

- Mesures d'hygiène indispensables, en particulier le lavage des mains régulier à l'eau et au savon.
- Activités en extérieur privilégiées dans la mesure du possible ; le cas échéant, la pièce doit être suffisamment ventilée.
- Précautions supplémentaires avec les personnes à risque.
- Distances de sécurité d'application (1m50 min.) sauf pour les personnes de son foyer, pour les enfants de moins de 12 ans entre eux et pour les personnes de la « bulle élargie » (ci-après) ; le cas échéant, porter un masque.
- Contacts plus rapprochés possibles avec 10 personnes différentes par semaine en plus du foyer « bulle élargie ».
- Réunions de groupe restreintes à 10 personnes maximum, enfants compris (au domicile ou en dehors de celui-ci).

## Secteur de l'HoReCa

Le secteur peut rouvrir partiellement. Sauf quelques exceptions, les établissements de restauration tels que les cafés, les bars et les restaurants sont ouverts dans le respect d'un protocole très précis comprenant e.a. :

- Une distance de 1m50 entre les tables.
- Un maximum de 10 personnes par table.
- Chaque client reste assis à sa propre table.
- Les serveurs portent un masque.
- Ouverture jusqu'à une heure du matin au plus tard.

## Vous êtes malade ?

Fièvre, toux, problèmes respiratoires, ...

→ restez chez vous.

→ contactez directement votre médecin traitant par téléphone.

## Secteur culturel

- Les activités culturelles sans public peuvent reprendre.
- Les représentations avec public - y compris les cinémas - pourront reprendre à partir du 1<sup>er</sup> juillet mais selon des règles précises et 200 personnes présentes au maximum.
- Les activités culturelles et sportives organisées et encadrées par un responsable sont limitées à 20 personnes en juin et à 50 personnes en juillet, sous couvert du respect des distances sociales.
- Les activités de loisirs et de détente sont autorisées à l'exception des conférences, des parcs d'attraction et des plaines de jeux en intérieur qui ne pourront reprendre qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

→ pour les personnes qui participent à des activités culturelles ou de loisirs, le port du masque est en tout temps recommandé !

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie - Restez informés.*

## Secteur sportif

- Les activités sportives outdoor & indoor sans contact peuvent reprendre - y compris les salles de fitness - dans le respect des protocoles.
- Les piscines, saunas et centres de bien-être restent fermés pour le moment.

→ qu'il s'agisse des secteurs culturel, sportif ou des cultes (ci-après), un public assis de maximum 200 personnes sera autorisé à partir du 1<sup>er</sup> juillet en respectant les distances de sécurité et toujours sous couvert du respect des protocoles.

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie - Restez informés.*

## Cultes

Les cultes religieux ou philosophiques peuvent reprendre sous respect e.a. des règles suivantes :

- La distance de sécurité doit être respectée avec un maximum de 100 personnes présentes.
- Les rites avec contact physique sont interdits.

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie - Restez informés.*

## Voyages

Les excursions pendant un ou plusieurs jours en Belgique sont permises.

→ Pour les voyages à l'étranger, consultez le site fédéral des Affaires étrangères <https://diplomatie.belgium.be>.

*Sous réserve de l'évolution de la pandémie - Restez informés.*

## Une question plus précise ?

Consultez la rubrique Foire aux questions sur [www.info-coronavirus.be/fr/faq](http://www.info-coronavirus.be/fr/faq) ou téléphonez au 0800/14 689 - n° gratuit.

→ Consultez la rubrique Foire aux questions sur [www.info-coronavirus.be/fr/faq](http://www.info-coronavirus.be/fr/faq) ou téléphonez gratuitement au 0800/14 689

# Réouverture des aires de jeux communales

JEUNESSE



## Les mesures fédérales sont à respecter strictement

Après vérification de leur conformité, le Bourgmestre de la Ville de Nivelles a pris la décision de rouvrir les aires de jeux Parc de la Dodaine, Cité Jardin (Baulers), Parc de la Maillebotte et Quartier des Palettes. Les aires de jeux de la Briqueterie, du Vert chemin et de Sainte-Barbe restent fermées, en cours de rénovation.



- L'accès aux plaines de jeux est réservé aux enfants jusqu'à 12 ans inclus.
- Les adultes qui accompagnent les enfants doivent respecter les règles de distanciation physique (1m50) ; le port d'un masque est fortement recommandé.

Un panneau est placé à l'entrée de chaque aire de jeux, rappelant les conditions et fixant le nombre maximum d'enfants qui peuvent y jouer en même temps.

Suivant les mesures fédérales, ces activités sont autorisées pour le temps nécessaire pour les exercer. Après l'exercice de ces activités, le retour à son domicile est obligatoire.

■ Pierre HUART,  
Bourgmestre

## Respect des règles dans les parcs

Pour éviter les rassemblements actuellement interdits, il n'est pas autorisé de s'installer dans les parcs. **Une tolérance est admise pour les personnes âgées et les femmes enceintes ainsi que pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap mental.**

N'y sont pas non plus autorisés les pique-niques ni les bains de soleil.

**Le port du masque est fortement recommandé dans l'espace public aux plus de 12 ans.**

## Organisation de la plaine de vacances communale 2020



**Oui, la plaine de vacances communale 2020 aura bien lieu. Pas comme d'habitude, ni au même endroit, la Ville de Nivelles s'adapte sans cesse au contexte sanitaire actuel.**

Les services communaux mettent en œuvre tous les moyens pour que la Plaine de vacances communale puisse s'organiser du 1<sup>er</sup> juillet au 14 août 2020.

La crise de la Covid-19 que nous connaissons nous oblige à créer des bulles de 50 personnes (enfants/jeunes et animateurs compris), et donc à chercher d'autres lieux d'accueil pour la Plaine de cet été.

Les modalités seront communiquées dans les meilleurs délais.

Lorsque les directives de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) parviendront, nous pourrons communiquer des infos plus précises, rendez-vous sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

■ Isabelle BOURLEZ,  
Echevine de l'Accueil Temps libre

# Réouverture des marchés hebdomadaires nivellois

## MARCHÉS

Depuis le 20 mai, les maraîchers actifs dans l'alimentaire et l'horticulture vous accueillent le mercredi et le samedi dans le respect des mesures fédérales.

### Marché du samedi - le nouveau pôle « Producteurs locaux »

A la **Grand-Place** et à la **place Emile de Lalieux**, les maraîchers « alimentaires » & « horticoles » vous proposent leurs produits (50 maraîchers/zone).

Des producteurs locaux (présents habituellement sur la Grand-Place) formeront un nouveau pôle au lieu-dit **Place de l'Obélisque** (intersection de la rue de Saintes, rue des Pécheurs et av. Léon Jeuniaux) !

### Mesures de sécurité

Faire ses courses au marché en se protégeant et en protégeant les autres, c'est :

- porter un masque (fortement recommandé) ;
- être seul.e ; exception pour un adulte qui accompagne les mineurs vivant sous le même toit ou pour une personne ayant besoin d'une assistance.
- ne pas dépasser le temps nécessaire et habituel.
- privilégier le paiement par carte et de préférence sans contact.
- passer vos commandes pour éviter toute attente - les échoppes comprennent un point d'enlèvement distinct.
- respecter le sens giratoire mis en place (une entrée et une sortie - un seul sens de circulation).
- ne consommer ni nourriture ni boisson dans l'enceinte du marché.

Les marchands veillent au port d'un masque et mettent du gel hydroalcoolique à disposition de leurs clients.

Retrouvez vos maraîchers favoris sur la carte évolutive sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be) !

La Ville de Nivelles et ses maraîchers ont travaillé ensemble pour que votre visite se passe dans les meilleures conditions sanitaires. **Veillons à respecter les règles de sécurité !**

■ Benoît GIROUL,  
Echevin des Marchés



La manière la plus hygiénique de payer son stationnement, c'est d'utiliser votre smartphone.

Plus de 39 villes en Belgique et 90% de couverture à Bruxelles.



**yellowbrick**<sup>™</sup>

Mobile Parking, Facile et innovant.

## Yellowbrick : régler votre stationnement avec votre smartphone !

Dans le contexte actuel, cette application vous permet de payer votre stationnement avec votre smartphone : par géolocalisation, vous choisissez l'horodateur le plus proche depuis votre véhicule, vous ne paierez que le temps réel de stationnement. N'hésitez pas à installer cette 'app, l'inscription est gratuite !

Rappelons encore que la rotation des véhicules stationnés participe à la relance économique du centre-ville !

→ **Infos et conditions**  
<https://www.yellowbrick.be/fr/>

## COMMERCE

### Nouveaux commerces

#### La Conciergerie de Nivelles



Rue du Pont Gotissart 6  
067/55 78 55 - info@  
laconciergeriedenivelles.be  
Présence à domicile, boutique  
(artisans), ateliers et activités

#### Le Rétro Bar



Rue de Saintes 17 - 0499/92 44 44  
leretrobar2020@gmail.com  
Café, karaoké le vendredi, été  
terrasse, petit déjeuner le samedi,  
soirée à thème, jeux de belotte et  
jeux de société

#### Pure Vrac



Rue du Cura 5 - 0472/70 39 99  
magasin d'alimentation Bio en vrac

#### Félicity



Rue du Géant 4 Bte 3  
067/84 25 00 - info@felicity.be  
Prêt-à-porter féminin

→ **Infos** 0470/55 45 38 ou  
Facebook « Nivelles Commerces ».

■ Fabienne GIELEN,  
Présidente de l'asbl  
Nivelles Commerces

Benoît GIROUL,  
Echevin de  
l'Economie

# Une programmation culturelle estivale

## CULTURE

**Le 13 mars dernier, la saison 2019-2020 s'est achevée trop brusquement, sans remerciements, sans applaudissements ! Le rideau est tombé, les projecteurs se sont éteints. Et l'équipe du Centre culturel n'a pas pu partager avec vous tous ces moments qu'elle vous avait préparés.**

Même si les portes du Waux-hall étaient closes depuis plusieurs semaines pour cause de confinement, en coulisses, le travail ne s'est pas interrompu. Après avoir géré les annulations des événements culturels, les équipes se sont attelées, avec espoir et inventivité, à proposer des services, des activités ou des spectacles adaptés aux circonstances pour égayer notre été, dans le respect des règles du Conseil National de Sécurité.

### La Fête de la Musique version 2.0

Le Conseil de la Musique a décidé d'annuler la Fête de la Musique en plein air : pas de podium « Nivelles Villages » ni de découvertes de talents dans l'HoReCa nivellois ni de scène acoustique dans le Cloître de la Collégiale ! Qu'à cela ne tienne !

**Le Centre culturel vous propose pendant tout le week-end des 19, 20 et 21 juin de découvrir en ligne, via Internet, de nouveaux talents.**

### Cloîtrés en scène

Dans le somptueux cadre du Cloître de la Collégiale, le Centre culturel vous invite à participer à un programme d'été : théâtre, musique, cirque, jeune public, ... Plusieurs rendez-vous réguliers vous sont présentés pour partager, à bonne distance, de manière innovante, des moments de plaisir de culture. Tous cloîtrés, ensemble, avec, en scène, des artistes jusqu'ici confinés.

### Ciné4, en plein air

L'équipe de votre cinéma revient cet été avec un projet de cinéma en plein air ! Un festival itinérant en juillet et août qui sillonnera divers lieux extérieurs de la localité aclone. Pas moins de huit projections thématiques, accompagnées d'animations, seront proposées dans les villages et quartiers de Nivelles.

#### → Plus d'infos

[www.facebook.com/centreculturel-denivelles](http://www.facebook.com/centreculturel-denivelles)  
[www.ccnivelles.be](http://www.ccnivelles.be)  
[www.facebook.com/cine4nivelles](http://www.facebook.com/cine4nivelles)  
[www.cine4.be](http://www.cine4.be)



### Prêt de livres disponible à la Bibliothèque locale

Depuis le 18 mai, les prêts de livres et de jeux ont progressivement repris, moyennant le respect des mesures sanitaires et d'hygiène (dont le port du masque).

Les livres et les jeux de retour de prêt subissent une quarantaine avant d'être nettoyés et remis dans le circuit. Aucune amende ne sera exigée pour les retours tardifs.

Les nouveaux emprunts peuvent se faire au 1<sup>er</sup> étage, dans le respect des règles de distanciation ou via un système de prêt « à emporter ». La durée de ceux-ci est doublée afin de réduire les déplacements vers la bibliothèque.

Par ailleurs, les horaires d'ouverture ont été étendus à la matinée afin de fluidifier les allées et venues de chacun.

Enfin, la bibliothèque a saisi l'opportunité offerte par le confinement pour inaugurer sa chaîne Youtube, où des lectures contées ainsi que des activités ludiques sont proposées aux enfants comme aux adultes.

Celle-ci sera amenée à se développer dans les mois et années à venir en complément du site Internet et de la page Facebook de la bibliothèque locale de Nivelles.

#### → Plus d'infos

[www.bibliotheque-nivelles.be](http://www.bibliotheque-nivelles.be)  
[www.facebook.com/bibliotheque.nivelles/](http://www.facebook.com/bibliotheque.nivelles/)

■ Grégory LECLERCQ,  
Echevin de la Culture

## Le confinement à travers vos yeux - et maintenant ?

Voici quelque temps, le Centre culturel a proposé via son site internet et ses réseaux sociaux de vous exprimer sur votre quotidien durant le confinement. Une fresque reprenant des extraits de textes, des dessins et photos est en cours de réalisation ! Tous les témoignages seront par ailleurs publiés dans leur intégralité. Merci à toutes et tous.

Aujourd'hui, nous aimerions enrichir cette récolte. Comment vivez-vous le confinement ? Quelles sont les émotions qui vous traversent ? Le principe reste le même, soyez créatifs ! Faites des dessins, des photos, des poèmes, des récits, des chansons...

Envoyez-nous vos réalisations **jusqu'au 24 juin** via [info@ccnivelles.be](mailto:info@ccnivelles.be) ou par la poste à Centre culturel, 1, Place Albert 1<sup>er</sup>, 1400 Nivelles. Votre œuvre sera publiée anonymement sauf si vous la signez explicitement de vos prénom, nom et/ou âge.

**Pour l'instant, nous ne pouvons plus nous voir mais nous pouvons toujours échanger et partager ce que nous vivons.**

■ Grégory LECLERCQ,  
Echevin de la Culture

# Services communaux accessibles par mail & par téléphone

Dans le cadre du déconfinement progressif défini par le Conseil National de Sécurité, votre administration communale reste accessible mais **uniquement par mail/téléphone**.

Un **rendez-vous** peut être fixé si votre dossier ou votre demande le justifie.

Les mesures fédérales - dont le **respect des distances de sécurité et le port du masque** - devront être strictement respectées.

## Coordonnées des services

### Secrétariat de la Direction générale

067/88 22 21  
administration@nivelles.be

### Permis de conduire, passeport, casier judiciaire

067/88 21 64  
ppc@nivelles.be

### Carte d'identité

067/88 21 35  
cartesidentite@nivelles.be

### Population

067/88 22 31  
population@nivelles.be

### État civil

067/88 22 32  
etatcivil@nivelles.be

### Étrangers

067/88 22 64  
etrangers@nivelles.be

### Stationnement

067/88 22 52  
stationnement@nivelles.be

### Travaux

067/88 22 60  
travaux@nivelles.be

### Urbanisme

067/88 22 65  
urbanisme@nivelles.be

### Mobilité

067 88 21 39  
mobilite@nivelles.be

### Un déménagement ?

Autorisation d'occupation de la voie publique via la plateforme dédiée sur [nivelles.be](http://nivelles.be) ; infos via [mobilite@nivelles.be](mailto:mobilite@nivelles.be) ou 067/88 21 39

### Environnement

067/88 22 82  
environnement@nivelles.be

### Energie

067/88 22 89  
energie@nivelles.be

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre



## ENQUÊTE PUBLIQUE

### Projet de Plan d'action de lutte contre le bruit ferroviaire

Une enquête publique est organisée à la demande du Gouvernement wallon, Nivelles figurant parmi les 101 communes wallonnes concernées par les axes ferroviaires de plus de 30.000 passages par an.

→ Le dossier peut être consulté **jusqu'au 8 juillet 2020** soit en ligne via <https://infrastructures.wallonie.be> soit au service Urbanisme uniquement sur rendez-vous du LU au VE de 8h à 12h et le ME jusqu'à 20h (067/88.22.65 - [urbanisme@nivelles.be](mailto:urbanisme@nivelles.be)).

■ **Valérie COURTAIN**,  
Directrice générale

**Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Nettoyage des voiries

A partir du 15 juin, le service Travaux entamera le nettoyage des voiries de l'entité (trottoirs, rigoles et avaloirs). Pour que les équipes effectuent ce travail dans les meilleures conditions, des panneaux d'interdiction de stationnement seront placés quartier par quartier. Nous invitons les riverains à y être attentifs et à respecter cette signalisation.

**LU 15 juin** : Av. de Bulet, Rues Demulder et de l'Athénée, Chemin Coparty

**ME 17 juin** : Rues Général Leman, François Lebon, de Saintes et des Vieilles Prisons

**VE 19 juin** : Rues Ferdinand Delcroix, Théodore Berthels et Saint-Georges

**LU 22 juin** : Rues des Récollets, Al'Gaille et de Bruxelles, Av. Léon Jeuniaux

**ME 24 juin** : Quartier Saint-Jacques, Rues Georges Willame et Castelain

**VE 26 juin** : Fg de Namur, Rues Auguste Lévêque et de la Maillebotte

**LU 29 juin** : Rues Abbé Michel Renard, Clarisse et des Juifs

**ME 1<sup>er</sup> juillet** : Rues de Soignies, de Sotriamont, de la Religion et Allée du Sablon

**VE 3 juillet** : Av. du Monde, Rues des Poulées, des Canonniers et de Charleroi

**LU 6 juillet** : Av. Albert et Elisabeth, Rues Sainte-Anne et des Coquelets

**ME 8 juillet** : Rues du Déversoir, Sainte-Barbe et Samiette

**VE 10 juillet** : Rues Delfosse, Saint-André et des Frères Pierseaux

→ **N° Vert Propreté** 0800/99 354

■ **Pascal RIGOT**,  
Echevin des Travaux

**Pierre HUART**,  
Bourgmestre

# Tribune politique



## Notre objectif : une relance forte et réfléchie !

La crise que nous traversons actuellement est particulièrement marquée par son caractère incertain. Ne pas savoir de quoi est fait demain nous perturbe tous en tant qu'individu mais également en tant que société. Au niveau de la gestion de notre Ville, il y a également certaines incertitudes liées aux finances communales et ce, non pas à cause de la gestion actuelle mais bien au vu des conséquences qu'aura cette crise à long terme.

Les recettes vont assurément diminuer alors que nous faisons face à de nouvelles dépenses afin d'assurer notamment le respect des consignes de sécurité ou encore de travailler à la relance de notre économie locale. Le

sérieux budgétaire est donc plus que jamais un principe que nous nous devons d'appliquer strictement dans notre gestion quotidienne de l'argent public que ce soit au niveau de la Ville mais également dans les différentes institutions qui gravitent autour de la commune (CPAS, Centre Culturel, Régie Communale Autonome des Sports, etc.).

Cela ne doit pas nous empêcher de prendre des décisions fortes afin de soutenir notamment les secteurs les plus touchés par cette crise. Notre groupe sera donc particulièrement attentif aux remontées du terrain nivellois afin de construire ensemble une relance forte et réfléchie !

La gestion de cette crise ne doit pas se faire à la façon d'un sprint mais bien d'un marathon !

**Germain DALNE,**  
Conseiller communal

**Pour le groupe Liste du Bourgmestre, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Laurie SEMAILLE, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKOVEN.**



## Notre Groupe propose, la Majorité dispose !

Dans le contexte très particulier de cette crise, notre groupe a proposé lors du dernier conseil communal du lundi 25 mai une Motion Spéciale Post Covid au vote.

Nous proposons la mise en place d'une commission mixte Commune-CPAS chargée de gérer les problèmes qui se poseront après le confinement. Cette commission devait être composée de l'ensemble des partenaires politiques sans exception. Elle pourrait faire appel à des experts du monde économique, social, éducatif, culturel, et associatif pour l'aider à prendre les décisions les plus efficaces dans les domaines concernés par la crise actuelle: le sport, le commerce, l'enseignement, la culture, la jeunesse, le folklore, nous ne pourrions être exhaustifs.

Nous proposons un modèle de répartition des mandats, tous exercés à titre bénévole avec la présence de tous les partis représentés sous la

présidence du bourgmestre. Y compris des représentants du CPAS.

Nous sommes persuadés que se retrancher derrière le 27+1 (27 communes du BW et la Province) n'aboutira pas à des solutions spécifiques nécessaires aux problèmes propres de notre ville.

Malgré tous nos efforts et nos arguments, la majorité LB (MR) et Ecolo n'a pas retenu notre proposition !

**Le Groupe des élus  
de la liste Plus**

## Pour le changement, vraiment ? Une fois encore un acte manqué.

La crise sanitaire générée par le coronavirus et les retards du gouvernement dans la gestion de la crise ont entraîné de lourdes conséquences pour les citoyens et les acteurs économiques. Pour la relance économique, DéFI souhaite investir en priorité à partir des communes avec l'aide de la région car c'est le niveau communal qui se montre des plus efficaces depuis le début de la crise.

C'est pourquoi lors du Conseil Communal du 25.05.2020, DéFI a déposé une motion sur la solidarité économique et sociale en période de crise sanitaire et pour en prévoir la sortie.

Elle porte sur 3 objectifs :

1. Investir les **moyens issus des emprunts européens** vers les équipements collectifs dans le respect de la transition et des objectifs du Green Deal,
2. Mettre une partie substantielle de ces montants à la disposition des pouvoirs locaux (communes, CPAS, intercommunes,...) car ils ont la capacité d'investir



Parmi les trop nombreux discours dissonants ou dramatiques, vous en trouverez certains plus positifs et encourageants. Ce court texte se veut être de ceux-ci.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons vécu 11 semaines de (dé)confinement pendant lesquelles chacun a pu observer les divers élans de solidarité qui se sont exprimés, souvent sobrement, sans battage médiatique ni quelconque flatterie. Ce sont le fait d'attentions désintéressées de citoyens envers d'autres citoyens, parfois connus, parfois totalement inconnus.

Vous êtes ainsi nombreux à avoir adhéré à la proposition faite par le Centre

culturel de Nivelles de ne pas réclamer le remboursement des places de spectacle que vous aviez achetées, et annulés suite aux décisions du Centre National de Sécurité, et ce, au bénéfice des compagnies et artistes, puisque ce montant leur est reversé intégralement.

D'autres ont également décidé de confirmer leur abonnement ou leur inscription à des associations, alors même que leurs activités ont dû être adaptées ou arrêtées.

Même si c'est loin de suffire, votre générosité contribue à soutenir et à reconnaître le caractère essentiel de la culture dans notre vie. Permettre aux associations et aux artistes de passer cette traversée du désert, c'est investir pour bénéficier demain encore de

leurs créations qui nous transportent avec tant d'émotions et de plaisir.

Dans cette dynamique positive d'entraide, ECOLO Nivelles souhaite vivement vous inviter à participer aux événements artistiques et culturels qui vous seront proposés l'été, à Nivelles, comme ailleurs. Vous continuerez ainsi à aider à la survie de tout un secteur grandement impacté par l'épidémie.

Demeurons actrices et acteurs du ciment social que constituent nos cultures et leurs partages.

**Vos Conseillers communaux,**

**Isabelle BOURLEZ, Gérard HUBAUX,  
Grégory LECLERCQ, Anaïs MARIQUE,  
Sacha POSILOVIC et Pascal RIGOT**

## DÉFI

dans les équipements collectifs, dans l'amélioration du bâti existant ou dans la création de logements répondant aux exigences environnementales et aux besoins sociaux,

3. Mettre en place au niveau régional des mesures d'accompagnement et créer un fonds de solidarité pour centraliser les formes existantes de soutien à l'activité économique.

Nous regrettons le vote négatif de la majorité et l'abstention de l'opposition. Cette motion était l'occasion pour les élus nivellois de passer à l'action pour aider nos citoyens dans la relance économique. Seule notre conseillère communale Véronique VANDEGOOR veut faire profiter de ces aides pour nos citoyens, notre commune et ses commerçants.

**Véronique VANDEGOOR,**  
Présidente provinciale  
et conseillère communale DÉFI

**Cédric NOEL,**  
Président DÉFI Nivelles

<https://www.facebook.com/definivelles/>

## Après les mots... voyons les actes !

Dans le Gens de Nivelles de mai, tous les partis soulignaient l'importance de favoriser les commerces de proximité et la cohésion sociale. Au Conseil communal du 25 mai, deux points parmi d'autres nous tenaient à cœur : le soutien aux commerçants, et des mesures rapides pour encourager les déplacements des piétons et cyclistes.

En plus de l'achat de masques, la Ville a décidé d'exonérer commerces et services horeca de plusieurs taxes. C'est une mesure indispensable dont le coût sera compensé par des subsides fédéraux, régionaux ou provinciaux. Nous soulignons aussi la somme de 100.000€ ajoutée au budget 2020 pour soutenir le secteur. Nous regrettons vivement cependant que le jour même où les commerces pouvaient rouvrir, les horodateurs ont été remis en service, alors qu'un prolongement de la mise en zone bleue aurait été un encouragement précieux pour inciter les Nivellois à favoriser les commerces de proximité.



Un autre point peut stimuler grandement la vitalité du centre-ville : une réflexion (suivie d'actions !) pour limiter la place de la voiture et encourager d'autres modes de déplacements : étendre la zone 30, ou même créer une zone 20km/h au centre-ville, réaliser des aménagements plus sécurisés pour les piétons et cyclistes, et de façon générale, profiter de l'élan de convivialité dont ont fait preuve les Nivellois pour définitivement soutenir les déplacements alternatifs. Nous avons déjà déploré le manque total d'investissements pour les modes actifs dans le budget communal. Cette fois encore, à l'occasion de la modification budgétaire, pas un euro ne sera consacré à améliorer la mobilité durable... Pour nous, c'est incompréhensible. C'est même encore une fois une occasion manquée !

**Bernard DE RO, Evelyne VANPEE,**  
conseillers communaux

**Le Président et les membres  
du groupe cdH Ensemble**

<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

# Séance du 25 mai 2020

## Hommage

Le Bourgmestre Pierre HUART a débuté le conseil communal en rendant hommage à 2 personnalités nivelloises qui nous ont quittés récemment : l'artiste peintre Jean-Louis DECEMBRY et le Citoyen d'Honneur Jacques DAVOINE.

Le conseil communal a respecté une minute de silence.

## Cellule de prévention

Les Conseillers ont adopté l'ordonnance de police relative à la mise en place de sanctions administratives communales dans le cadre de la lutte contre le non-respect des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19 (unanimité).

Ils ont aussi marqué leur accord sur les rapports d'activités « Sanctions administratives communales et aux mesures alternatives » ainsi que sur le Plan stratégique de sécurité et de prévention 2020.

## Finances

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a présenté le compte communal - exercice 2019 et la modification budgétaire (MB) n°1 - exercice 2019. Il a aussi dressé l'impact de la crise Covid-19 sur les finances communales (cf page x), en insistant : « Pour chaque situation, les aides seront analysées et ciblées », a-t-il précisé.

Le Directeur financier Didier PASSELECQ a expliqué le compte communal en détail.

Louison RENAULT (PluS) s'est interrogé sur les recettes qui pourraient aider les associations sportives. Le Directeur financier a rappelé que les redevances sont établies sur base des règlements adoptés au Conseil.

Gaëtan THIBAUT (PluS) s'est réjoui des 100.000€ pour le commerce mais a l'impression que la culture, le tourisme, le folklore, le social sont oubliés. C'est pourquoi le groupe PluS s'est abstenu lors du vote de la MB.

Bernard DE RO (cdH) regrette le report de certains travaux dont ceux du pont du Lapin ou l'aménagement de certaines voiries... Il a aussi souligné que le CPAS va devoir faire face à une augmentation de demandes.

Comme Bernard DE RO, Véronique VANDEGOOR (DéFI) s'est dite satisfaite

du boni global, de l'aide pour les commerçants et de l'annulation des taxes.

La Conseillère a à nouveau demandé la suspension de l'utilisation des horodateurs et son remplacement par le disque de stationnement. « Le temps de visite chez le commerçant ayant augmenté, les clients doivent alimenter l'horodateur », a-t-elle déclaré.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déploré la méconnaissance des Conseillers qui estiment que rien n'a été fait ! « La piscine, par exemple, continue à être entretenue par la Ville. Les membres du Collège communal ont des actions ciblées, comme pour les marchés hebdomadaires... Par ailleurs, nous ne connaissons pas encore les impacts de la crise sur l'Office du Tourisme, la Régie Communale Autonome, le Centre culturel, les clubs de sports etc. Pour mener des actions concrètes, nous avons besoin de données issues notamment des réunions du Conseil 27+1 (qui réunit tous les bourgmestres du Brabant wallon et un représentant de la Province). Nous attendons aussi l'étude de la société GRAYDON sur laquelle nous pourrions nous baser » a-t-il précisé.

Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que « c'est surtout en 2021 que nous serons touchés et pas en 2020. Plutôt que nous engager dans un sprint comme d'autres communes l'ont fait, nous avons préféré un marathon et nous irons jusqu'au bout pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin ».

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a ajouté « qu'il fallait agir étape par étape et sans précipitation. Il faudra trouver une solution budgétaire ».

Aux questions de Louison RENAULT, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a d'abord souligné qu'au niveau budgétaire, on se prépare à vivre des années difficiles et qu'il faudra être prudents. Il a confirmé que les 50.000€ pour le Centre culturel concernent la sécurisation du Waux-Hall. Il a précisé que les travaux de voiries sont reportés à 2021 pour raisons administratives et internes. « A propos de la rénovation de l'éclairage public en collaboration avec ORES, nous passons à 200.000€, ce qui garantira une source d'économie d'énergie », a-t-il dit.

Lors du vote de la MB : 19 pour, 6 absentions et 2 contre.

## Adoption d'une motion relative au développement du réseau 5G - 5G light

C'est l'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT qui a présenté la motion. « Le Collège communal n'accepte pas le comportement de Proximus d'effectuer des tests sans en faire la demande auprès de la commune ».

A la question de Véronique VANDEGOOR et d'Evelyne VANPEE (cdH), l'Echevin Pascal RIGOT a confirmé qu'il y avait bien une antenne GSM sur le toit de l'Hôpital. « Le rapport de l'ISSEP confirme qu'il n'y a pas d'infraction à la loi et que le rayonnement électromagnétique est inférieur au plafond légal », a-t-il répondu.

Motion votée à l'unanimité. Retrouvez-la en intégralité sur [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be).

## Vers une commission des Finances élargie

La Conseillère Céline SCOKAERT (PluS) a souhaité la création d'une commission « déconfinement ». Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a plutôt proposé que cela se fasse sous le couvert de la Commission communale des Finances. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

## Mesures pour les forains

Véronique VANDEGOOR est intervenue au sujet des forains qui eux aussi sont touchés. L'Echevin des Foires Benoît GIROUL a répondu qu'il avait déjà pris contact avec les 2 représentants des forains pour leur signifier le soutien de la Ville.

## Port du masque obligatoire dans les commerces ?

A la question de Véronique VANDEGOOR, le Bourgmestre Pierre HUART a souligné que la Ville exécute les décisions fédérales. « Depuis le début de la crise, le Gouverneur Gilles MAHIEU nous a demandé de ne pas prendre d'arrêté contraire aux décisions du Conseil National de Sécurité. Je dois souligner que le citoyen nivellois a fait preuve de responsabilité tout au long du confinement. Cela a été illustré lors du marché hebdomadaire où beaucoup de chalandiers portaient le masque ».

## Remise en service des horodateurs

Bernard DE RO a proposé de remplacer les horodateurs par des zones bleues ou d'augmenter le temps de gratuité.

Le Bourgmestre Pierre HUART a insisté

sur la nécessité de favoriser la rotation des véhicules pour éviter les voitures ventouses. Il a ajouté qu'il valait mieux avoir 4 voitures stationnées pendant deux heures qu'une seule. « En outre, à Louvain-la-Neuve où le parking coûte cher, ça fonctionne », a précisé le Bourgmestre.

#### Projet : « Place aux artistes en Brabant wallon »

« La Ville participera-t-elle au projet Place aux artistes en Brabant wallon ? », a demandé Bernard DE RO.

L'Echevin Pascal RIGOT a confirmé que « nous allons répondre à cet appel à projets afin d'obtenir un subside pour juillet et août. Mais nous n'avons pas attendu celui-ci pour travailler sur d'autres activités comme les lectures contées de la Bibliothèque sur une plateforme de diffusion de vidéos, la Fête de la Musique 2.0... ».

#### Mesures pour piétons et cyclistes

Evelyne VANPEE est intervenue sur les aspects positifs du confinement au niveau du calme et de la circulation des vélos. « Y a-t-il moyen de limiter la vitesse au centre-ville à 20km/h et sur les boulevards et au-delà à 30 km/h ? », a-t-elle suggéré.

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que « mettre certaines rues en zone 20 nécessiterait la modification de certaines infrastructures. Sur les routes du SPW, la question ne se pose même pas vu leur politique en la matière. Notre

PCM, adopté il y a 17 ans, devrait être mis à jour fin de cette année ».

Pascal RIGOT a ajouté : « Nous en avons discuté en Collège communal mais nous ne sommes pas Bruxelles. Nous ne souhaitons pas créer des contraintes entre automobilistes et cyclistes. Nous allons multiplier les rues cyclables à Nivelles. Nous ne voulons pas mettre des mesures provisoires mais bien des mesures définitives étudiées par le groupe Circulation ».

#### Organisation de la plaine communale de vacances

A la question d'Evelyne VANPEE, l'Echevine de la Jeunesse Isabelle BOURLEZ a expliqué que pour respecter les mesures de distanciation physique, la Ville pourrait mettre en place 3 bulles de 50 personnes (enfants et encadrants compris) sur 3 sites différents comme par exemple la Ferme de l'Hostellerie, de Baulers, l'Académie...

« Nous attendons encore le retour de la Ministre en charge Valérie GLATIGNY et de l'ONE pour pouvoir les organiser ».

#### Ecoles de devoirs

Evelyne VANPEE s'est interrogée sur la tenue des écoles de devoirs en septembre. L'Echevine Isabelle BOURLEZ ne lui a pas caché son désarroi car la majorité des bénévoles ont une moyenne d'âge élevée. De plus, il faudra trouver des locaux supplémentaires. Une réunion est déjà programmée.

#### Mesures prises dans les écoles communales

L'Echevine de l'Enseignement a répondu aux nombreuses questions de Céline SCOKAERT. Elle a détaillé toutes les mesures mises en place pour pouvoir ouvrir les écoles communales en cette fin d'année scolaire, conformément avec les mesures fédérales.

#### CPAS : aides supplémentaires

A la question de Louison RENAULT, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a expliqué que de nombreuses personnes en chômage temporaire ou des indépendants sont venus au CPAS afin de récolter des informations sur les aides possibles.

Prochain Conseil communal  
**Lundi 22 juin**, 20h,  
salle omniports de la Dodaine  
(av. Jules Mathieu, 20).

Conformément aux mesures fédérales, le lieu sera aménagé de manière à garantir la distanciation physique entre les membres de l'assemblée ainsi qu'entre les citoyens qui souhaiteraient y assister.

- port du masque obligatoire
- désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée
- pas de gants

## Une 1<sup>ère</sup> en Belgique un pousse-pousse électrique PEDDEL à Nivelles !



Avec ce nouvel outil de mobilité, les zones desservies dans un premier temps se concentreront autour du centre-ville et de ses quartiers d'habitation.

Sur trois roues, ce transporteur avec assistance électrique permet de réduire l'empreinte carbone tout en offrant aux passagers la facilité des microdéplacements pratiques, rapides et sans stationnement. « Enfin, il permet de rompre l'isolement social », a expliqué Samy TOURI, le fondateur et gestionnaire de ce projet novateur.

#### Intéressé.e ?

Les mesures d'hygiène sont conformes aux recommandations fédérales.

**Prise en charge** : 3€ + 1€/km.  
**Carte multi-parcours** : 15€

#### Réservations

Du lundi au samedi, de 7h à 19h  
via [www.facebook.com/PEDDEL-100815718131881/](https://www.facebook.com/PEDDEL-100815718131881/) ou  
téléphoner au 0456/21.18.99

# Compte budgétaire 2019

**Le compte soumis à l'approbation des conseillers communaux présente un boni très important (2.230.912,32 €) à l'exercice propre, des réserves importantes et une dette qui diminue.**

## A l'ordinaire

Le **boni de l'exercice propre au compte** est de 2.230.911 €, soit : 94.016 € boni présumé après MB2 + 1.951.447 € - annulation des crédits de dépenses, + 185.448 € de recettes complémentaires. L'amélioration du boni global s'explique par les éléments positifs des exercices antérieurs.

Montant de 286.783 € du Fonds des communes (en plus de l'exercice 2016, erreur de calcul de la Région wallonne). Et 325.830 € de remboursement par la Zone de secours pour des tranches de capital versés par la Ville et remboursés par la zone suite à la vente de la caserne.

Le **boni global au compte 2019** est donc de 15.194.299 €, en très nette progression au regard du compte 2018. Le fonds de réserve ordinaire n'a pas changé et il existe des provisions à hauteur de 4.494.990 €.

## A l'extraordinaire

Le total des dépenses est de 2.768.923 €, avec un taux de réalisation d'env. 27%.

Ce taux de réalisation s'explique par



les travaux engagés en 2018 qui continuent en 2019 sur base de crédits reportés.

Rappelons que c'est l'aspect pluriannuel du budget extraordinaire qu'il faudra prendre compte.

Remarquez enfin que l'endettement global diminue de près de 2.000.000 € à la fin du compte.

Le fonds de réserve extraordinaire quant à lui est de 23.426.426 €.

## En conclusion

La Ville a géré en bon père de famille les deniers publics. Les réserves créées de par la bonne gestion seront bien nécessaires dans la perspective d'une aide aux plus démunis mais aussi de la relance économique liés à la crise sans précédent que nous vivons actuellement.

→ [Plus de détails sur www.nivelles.be.](http://www.nivelles.be)

■ **Hubert BERTRAND,**  
Echevin des Finances

■ **Pierre HUART,**  
Bourgmestre

## Modification budgétaire n°1 Exercice 2020

**Fortement influencée par la pandémie covid-19, elle présente à l'ordinaire un boni de 55.179 € et un boni global de 12.955.047 €.**

### Service ordinaire - Recettes

Les recettes de transfert diminuent, que ce soit une conséquence de la crise comme les taxes de séjour (-27.500 €) ou que ce soit par décision politique (redevances stationnement -90.000 €). Les redevances marchés, foires diminuent respectivement de 50.000 € et de 17.700 €. Les taxes débit de boisson et taxis et redevances terrasses sont supprimées pour cet exercice pour respectivement 18.000 €, 5.000 € et 11.000 €. Ces 3 dernières seront compensées par un allègement fiscal proposé par la Région wallonne.

### Service ordinaire - Dépenses supplémentaires

- Des dépenses de fonctionnement (mesures sanitaires masques et gel pour le personnel communal) et achats de masques pour la population, le tout pour 250.000 €.

- Des dépenses de transfert de 100.090 € pour un plan de relance des commerces.

Ces dépenses seront compensées par une diminution des dépenses du personnel et par l'adaptation de l'exécution du plan d'embauche.

Cela représente une diminution du boni à l'exercice propre de 196.250 €.

### Service extraordinaire

On peut souligner un nouveau crédit de 160.000 € pour la modernisation de l'éclairage public, 150.000 € pour l'aménagement des horodateurs.

Egalement l'acquisition d'un appartement rue Paul Collet en charge d'urbanisme, dont la Ville payera la somme de 152.000 €.

La stabilité de la dette est assurée et la balise est respectée.

■ **Hubert BERTRAND,**  
Echevin des Finances

# Impact de la Covid-19 sur les finances communales

**Nous avons vécu et nous vivons encore une crise sans précédent qui a des répercussions sanitaires, sociales et économiques.**

D'un point de vue économique, si tous les secteurs ont été touchés, certains le sont plus que d'autres : les commerces de détail, les maraîchers, le secteur HoReCa, le tourisme, les indépendants, ... mais aussi les secteurs des loisirs et des sports.

En ce qui concerne nos finances locales, les recettes actuelles de taxes et redevances ont été mises en berne soit d'elles-mêmes (par ex. les taxes de séjour), soit par décision politique (redevance stationnement), soit par allègement fiscal ciblé (par ex. taxes sur les débits de boissons). Le tout pour une somme de 270.000 €.

En ce qui concerne nos recettes futures, l'estimation du PIB belge risque de diminuer de 8 à 10% selon les sources. Cela correspondra à environ 1 million € à l'IPP en 2021.

Il est à remarquer que plus d'1 million de concitoyens ont dû émarger au chômage technique pour force majeure.

On peut aussi se soucier des faillites de société qui auront un impact certain sur les additionnels au précompte immobilier. Aussi bien sur l'outillage et le mobilier par incorporation que les bâtiments.

Le secteur associatif a pour sa part été fortement impacté par la crise, en particulier la crèche, la piscine et le Centre culturel.

Les autorités subsidiantes (Fédéral, Région, Province) ont proposé des aides mais celles-ci sont restreintes vu l'endettement déjà important de l'Etat. Ces aides auront une conséquence sur les subsides communaux, les enveloppes ne sont pas extensibles.

La Ville pour sa part ne dispose pas d'un important levier économique mais grâce à des outils développés par son pouvoir subsidiant le plus proche (la Province), elle pourra :

1. observer.
2. constater.
3. avoir une action ciblée.

Enfin, les dépenses de travaux seront majorées. En effet, les marchés publics seront susceptibles d'avenant à cause des mesures sanitaires, du coût des transports et des matières premières et des suspensions de chantiers.

En conclusion, devant toutes ces pertes de ressources pour la Ville, les aides seront octroyées après analyse et seront ciblées sur des priorités fondamentales (CPAS, commerces, ...). Il faudra également aider les asbl paracomunales (la Crèche communale, le Centre culturel et la RCA des sports nivellois).

■ **Hubert BERTRAND**,  
Echevin des Finances

**Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Aides du CPAS aux étudiants durant la crise du coronavirus



**En cette période de crise, nombre d'étudiants sont dans une situation économique difficile, spécialement les jobistes licenciés et confrontés à la perte de leurs revenus sans droit à un revenu de remplacement.**

Des mesures ont été prises notamment en matière de baux « étudiant » ou pour les étudiants qui travaillent. Le CPAS peut venir en aide aux étudiants par ailleurs, sur base d'une enquête sociale établissant clairement l'état de besoin du demandeur, e.a. au vu des ressources des parents.

→ **Contacts et autres infos**  
[www.cpas-nivelles.be](http://www.cpas-nivelles.be)

■ **Colette DELMOTTE**,  
Présidente du CPAS en charge du PCS

## Reprise de certaines permanences

Les associations suivantes vous accueillent à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) uniquement sur rendez-vous. Port du masque obligatoire. Les mesures fédérales de sécurité sont strictement respectées.

**Maison Arc-en-Ciel BW**  
Permanence LGBTQI+  
→ Infos 0478/15 45 79 ou  
[info@macbw.be](mailto:info@macbw.be)

**Plateforme du Volontariat -  
Antenne de Nivelles**  
→ Infos 0495/34 52 46 -  
Marie-Flore JALLAY

■ **Colette DELMOTTE**,  
Président du CPAS en charge du PCS

# Vigilance !

## Des frelons asiatiques observés à Nivelles

### ENVIRONNEMENT

#### Certains spécimens ont été aperçus dans l'entité.

Le frelon asiatique - pattes jaunes, thorax noir, abdomen sombre terminé par une bande jaune-orangé - est une espèce invasive qui menace la biodiversité en général et les colonies d'abeilles en particulier : il est capable de les capturer à proximité des ruches ou des plantes mellifères.

Attention à ne pas le confondre avec le frelon européen - pattes sombres brun-roux et abdomen jaune orné de bandes noires - qui est une espèce indigène qui a un rôle dans l'écosystème et est inoffensif pour nos abeilles.

#### Vous détectez un frelon asiatique ?

Prenez des photos **en gardant vos distances** et signalez au plus vite sa présence via <http://biodiversite.wallonie.be/frelon> (formulaire sous l'onglet « Observations ») ou en envoyant les photos au Centre wallon de recherches agronomiques via [m.deproft@cra.wallonie.be](mailto:m.deproft@cra.wallonie.be).

→ **Plus d'infos**  
[environnement@nivelles.be](mailto:environnement@nivelles.be) - service Environnement.

■ **Pascal RIGOT**,  
Echevin de l'Environnement



### IN MEMORIAM

#### Jacques DAVOINE

Jacques, comme nous l'appelions, était l'une des mémoires de la vie nivelloise de ces 50 dernières années !

Jacques exerça d'abord la profession de pilote de chasse. Au terme d'une carrière exceptionnelle, il s'est tourné vers sa 2<sup>ème</sup> passion, l'écriture. Et quoi de plus intéressant et réjouissant que d'écrire sur les événements de sa ville de cœur : Nivelles.

Il est vite devenu un correspondant de presse dans les quotidiens nationaux et locaux très apprécié. Infatigable, le sourire aux lèvres, homme au grand cœur aussi, il avait toujours une anecdote à raconter.

Jacques s'est aussi investi dans la vie associative nivelloise (e.a. Président du club de football et Vice-Président



de l'Office du Tourisme). En sa séance du Conseil communal du 28 février 2012, Jacques a reçu le diplôme de Citoyen d'Honneur des mains du Bourgmestre Pierre HUART.

Le Collège communal, le Conseil communal, l'Administration, la cellule Communication de la Ville de Nivelles présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

■ **Pierre HUART**,  
Bourgmestre

## Bras dessus Bras dessous, le réseau de voisins solidaires

La politique de déconfinement a commencé, depuis le 18 mai 2020, beaucoup de personnes ont repris leur vie active. Par ailleurs, nos aînés sont appelés à rester forts vigilants et un maximum à domicile.

Grâce à la mise en réseau de voisins volontaires désirant accompagner un aîné, des liens se tissent et des relations naissent dans la commune.

Vous avez plus de 60 ans et vous vous sentez un peu seul ? Devenez « voisiné », selon vos envies et besoins, l'association vous présentera un « voisiné ». Nous mettrons tout en œuvre pour vous garantir un voisinage en toute sécurité et en douceur, et ce gratuitement !

→ **Plus d'infos** Marie-Julie LOPPE  
au 0493/38 52 73 -  
[bdbd.nivelles@outlook.be](mailto:bdbd.nivelles@outlook.be) -  
[www.brasdessusbrasdessous.be](http://www.brasdessusbrasdessous.be).

### Concours Façades fleuries : n'attendez plus !

Il est possible de s'inscrire au concours **jusqu'au 15 juin 2020** ! Tous les participants gagnent, et c'est pour fleurir Nivelles...

Rendez-vous dans le « Gens de Nivelles » de mai pour remplir le bulletin d'inscription. Si vous ne l'avez plus, prenez contact par mail via [secretariat.rigot@nivelles.be](mailto:secretariat.rigot@nivelles.be) ou par voie postale via Echevinat des Espaces verts, Hôtel de Ville, place Albert 1<sup>er</sup>, 2 - 1400 Nivelles.

■ **Pascal RIGOT**,  
Echevin des Espaces verts

# Vos factures de gaz et d'électricité sont trop élevées ?

## ENERGIE

Comparez les tarifs de votre contrat aux tarifs proposés par les fournisseurs agréés pour la fourniture d'énergie en Wallonie, la CWaPE met à disposition de tous un simulateur tarifaire.

Les contrats de fourniture peuvent être interrompus à tout moment sans frais ! A la date du changement de contrat, vous devrez fournir les index des compteurs pour établir la facture de clôture. Afin d'éviter les mauvaises surprises, il est conseillé de ne pas modifier le montant des acomptes. Pour les propriétaires de panneaux photovoltaïques, il est judicieux de changer de contrat à la date du relevé annuel par le GRD. Les fournisseurs de gaz et d'électricité peuvent être différents.

Vu la structure de calcul des prix facturés, l'économie la plus efficace reste la

réduction de la consommation !

Veiller à l'éclairage performant, supprimer les sources lumineuses inutiles, choisir des appareils électroménagers de classe A ou A+, réduire la température du logement la nuit et durant les absences ou contrôler le débit des douches.

→ **Plus d'infos**  
[energie@nivelles.be](mailto:energie@nivelles.be) ou  
067/88 22 89 - service Energie.

■ **Pascal RIGOT,**  
Echevin de l'Energie

## Une nouvelle centenaire au grand coeur à Nivelles !



Le parcours de Bernadette BADOT est 100 % nivellois : née à Bornival le 28 mai 1920, elle occupe pendant 97 ans la maison qui l'a vu naître. Fille de fermiers, elle reprend la petite ferme de ses parents, qu'elle gère ensuite d'une main de maître.

Le secret de sa santé de fer et de sa longévité ? Cultiver les légumes de son potager, les fruits de son verger et manger sainement. Attachante au caractère fort, elle est surnommée « Madame Bisou » à la maison de retraite nivelloise où elle fut accueillie en 2017.

Avec toutes les précautions nécessaires en ces temps de pandémie, le Bourgmestre Pierre HUART, accompagné du Président de l'Amicale des Seniors Bruno PETRUCCIOLI, lui a remis le cadeau de S.M. Le Roi et La Reine, ainsi qu'un plaid et un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles.

■ **Bruno PETRUCCIOLI,**  
Président de l'Amicale des Seniors

**Pierre HUART,**  
Bourgmestre

## Des dégâts à vos cultures liés à la sécheresse ?



La Région wallonne prévoit que des dédommagements peuvent être octroyés aux agriculteurs victimes de dégâts aux cultures liés à la sécheresse en cours depuis la mi-mars 2020. La Ville de Nivelles est chargée de réunir la commission pour toute interpellation émanant d'un exploitant agricole.

Si vous êtes concerné.e, prenez contact via [administration@nivelles.be](mailto:administration@nivelles.be) ou par courrier à l'Echevinat de l'Agriculture, Hôtel de Ville, place Albert 1<sup>er</sup>, 2 - 1400 Nivelles.

→ **Plus d'infos** [www.fwa.be](http://www.fwa.be)  
ou [secretariat.rigot@nivelles.be](mailto:secretariat.rigot@nivelles.be)  
067/88 22 17  
Marie SCHOLLAERT.

■ **Pascal RIGOT,**  
Echevin de l'Agriculture



# Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020

## Numéros d'urgence

**Appel d'urgence général  
GSM : 112**  
[www.112.be/fr/](http://www.112.be/fr/)

**Pompiers et ambulances**  
100

**Police**  
101

**Médecins de garde**  
1733  
Pour joindre un médecin de garde les soirs et nuits de semaine, le week-end et les jours fériés.

**Pharmacies de garde**  
0903/99 000 (1,50 €/min)  
[www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)  
Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067 88 92 11 avant de vous y rendre.

**Violences conjugales**  
0800/30 0 30  
[www.ecouteviolencesconjugales.be](http://www.ecouteviolencesconjugales.be)

Asbl Les Tamaris  
Psychologique :  
0479/50 71 78  
Juridique : 0472/72 81 66  
[www.lestamaris.be](http://www.lestamaris.be).

**Odeur de gaz**  
0800 87 087

**Centre antipoisons**  
070 245 245

**Child Focus**  
116 000  
[www.childfocus.be](http://www.childfocus.be)

**Ecoute Enfant**  
103 - [www.103ecoute.be](http://www.103ecoute.be)

**Télé-Accueil**  
107 - [www.tele-accueil.be](http://www.tele-accueil.be)

**Editeur responsable**  
Pierre HUART - Bourgmestre  
Hôtel de Ville - 2, place  
Albert 1<sup>er</sup> - 1400 Nivelles

**Secrétaires de rédaction**  
Nathalie TENSY  
Olivier GEEROMS  
T. 067/88.22.84  
[information@nivelles.be](mailto:information@nivelles.be)



## Décès

ARGOT Jeannine, 90 ans

BAUWENS Maurice, 73 ans

BOSSOUW Frans, 85 ans

DAVOINE Jacques, 88 ans

DE CLERCQ Irène, 81 ans

DE VENUTO Maria, 85 ans

DELONGUEVILLE Patrick,  
58 ans

DELVAUX Denise, 80 ans

DUBART Gisèle, 99 ans

FAUTRE Albert, 81 ans

HEMBERG Fernande, 77 ans

HENNARD Jeannine, 76 ans

MARTENS Jeannine, 89 ans

MOYAERT Alice, 98 ans

OCTAVE Nelly, 85 ans

ROULENT Raymonde, 77 ans

SELVAIS Eric, 62 ans

VERSTRAETEN Annie, 84 ans

## Mariages

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des familles.

BETJEANU Robert, Nivelles &  
SORÉE Julie, Nivelles

GENICOT Stéphane, Nivelles &  
BOGAERT Doriane, Nivelles

TONGRES Florian, Nivelles &  
SEMPOUX Tiffany, Nivelles

## Naissances

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des familles.

BARBIER Eléna



## GARDES

### Pharmacies

**Maillebotte** Sq. des Nations Unies  
→ 067/ 21.38.26

**Derclaye** Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

**DufRASNE** Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

**DevRIESE** Place des Déportés, 13  
→ 067/ 21.06.36

**Havaux** Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

**Multipharma** Rue de Namur, 6  
→ 067/ 21.22.29

**Meurée** Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

**MM** Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

**Nivelpharma** Chée de Mons, 47  
→ 067/ 21.12.55 (accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

**Vert Chemin** Vert Chemin, 38  
→ 067/ 88.84.10

### JUIN

10. MULTIPHARMA
11. VERT CHEMIN
12. HAVAUX
13. MULTIPHARMA
14. MM
15. DUFRASNE
16. MAILLEBOTTE
17. HAVAUX
18. DEVRIESE
19. VERT CHEMIN
20. MAILLEBOTTE

21. DERCLAYE
22. MM
23. NIVELPHARMA
24. DUFRASNE
25. DERCLAYE
26. VERT CHEMIN
27. MM
28. DEVRIESE
29. MEUREE
30. NIVELPHARMA

### JUILLET

La liste des pharmacies de garde pour le mois de juillet 2020 ne nous est pas parvenue. Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou former le 067/88.92.11 (Police locale).

### Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be) ou à la Zone de Police (067/88.92.11).

## Gardes médicales

**NOUVEAU NUMÉRO UNIQUE : 1733**  
pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.